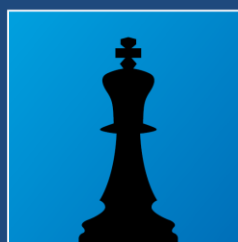


INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE

# CODE DE TRANSPARENCE

## AFG – FIR

*(Mise à jour Juillet 2017)*



LA FINANCIERE DE L'ÉCHIQUIER



LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

## *Préambule*

---

### **Déclaration d'engagement**

L'Investissement Socialement Responsable est une part essentielle du positionnement stratégique et de la gestion des fonds Echiquier Major et Echiquier ISR. Nous sommes impliqués dans l'ISR depuis 2007 et nous nous félicitons de la mise en place du Code.

C'est notre cinquième adhésion qui couvre la période de Septembre 2015 à Août 2016.

Notre réponse complète au Code de Transparence ISR peut être consultée ci-dessous et est accessible sur notre site internet.

### **Conformité avec le Code de Transparence**

La Financière de l'Echiquier s'engage à être transparente et nous considérons que nous sommes aussi transparents que possible compte tenu de l'environnement réglementaire et concurrentiel en vigueur dans l'État où nous opérons.

Les fonds Echiquier Major et Echiquier ISR respectent l'ensemble des recommandations du Code.

**Date :** 15/09/2016



LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

## *1. Données générales*

---

### **La société de gestion**

- a. Donnez le nom de la société de gestion en charge du ou des fonds auxquels s'applique ce Code.**

LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER  
53 avenue d'Iéna – 75116 PARIS  
<http://www.lfde.com/>

- b. Présentez la démarche générale de la société de gestion sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).**

#### **Démarche générale**

La démarche de La Financière de l'Echiquier sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance s'inscrit dans le cadre de sa politique de responsabilité sociale (RSE).

La Financière de l'Echiquier est signataire des PRI depuis 2008. Le rapport d'évaluation des PRI pour 2016 est disponible sur notre site Internet à la page <http://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/> section « Nos documents ».

Fin 2012, La Financière de l'Echiquier a également adhéré au Carbon Disclosure Project (CDP). Soutenu par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), le CDP vise notamment à accroître la transparence des entreprises sur leurs impacts climatiques.

#### ***Prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)***

La gestion dite de "stock-picking" de La Financière de l'Echiquier est une gestion de conviction qui s'appuie sur la connaissance approfondie des sociétés qu'elle sélectionne dans ses FCP. L'analyse des critères extra-financiers (enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance) contribue fortement à une meilleure connaissance de ces sociétés et à une meilleure évaluation des risques. Aussi La Financière de l'Echiquier a décidé d'intégrer cette approche ESG à l'analyse des sociétés qui composent ses portefeuilles.



LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

La qualité du management et la bonne gouvernance, évaluées notamment lors d'une rencontre systématique des dirigeants, ont toujours été au cœur de nos décisions d'investissement. Depuis 2007, ces deux critères ont été enrichis par une analyse des enjeux environnementaux et sociaux destinée à évaluer le comportement responsable et durable de l'entreprise.

Cette approche d'intégration des critères ESG est transversale à tous les FCP investis en actions européennes:

- Au 31/08/2015, 66% des sociétés présentes dans les fonds investis en actions européennes ont fait l'objet d'une analyse extra financière.
- Depuis 2007, près de 500 sociétés ont été rencontrées dans le cadre d'entretiens 100% dédiés aux enjeux extra financiers organisés par La Financière de l'Échiquier.

En ligne avec les conventions d'Ottawa (1997) et d'Oslo (2008), La Financière de l'Échiquier exclut tout investissement direct, en actions comme en obligations, dans les sociétés qui fabriquent, vendent, stockent et transfèrent des bombes à sous-munitions et mines antipersonnel.

A l'exception d'Echiquier ISR qui applique un certain nombre d'exclusions sectorielles (voir page 9) et d'Echiquier Major qui exclut également les fabricants de tabac et d'armement, aucune autre exclusion sectorielle n'est appliquée, dans la mesure où La Financière de l'Échiquier privilégie le principe d'amélioration continue et non le principe d'exclusion. Dans un secteur difficile, La Financière de l'Échiquier porte une attention particulière aux efforts fournis par les entreprises pour limiter les dérives causées par leurs activités (politique de sensibilisation ou de prévention).

### **Politique d'engagement ESG**

Pour aller plus loin dans notre approche, nous avons formalisé en 2013, une démarche de suivi des progrès de toutes les entreprises dans lesquelles nous sommes investis sur les enjeux extra financiers. En effet, nous valorisons en priorité les entreprises qui s'inscrivent dans une dynamique de progrès. Notre démarche s'articule autour de 3 principaux axes :

- Notre entretien initial avec les entreprises est déterminant pour bien comprendre les enjeux extra financiers auxquels elles sont confrontées ;
- A l'issue de l'entretien, si nous le jugeons opportun, un courrier est adressée à l'entreprise, afin d'identifier ensemble, les deux ou trois sujets prioritaires sur lesquels des améliorations sont attendues. Nous souhaitons que les objectifs de progression, partagés avec l'entreprise soient réalistes, mesurables et contrôlables. Une fois définis, ces points de progrès sont formalisés par écrit et transmis à l'entreprise ;
- Lors de l'entretien de suivi, nous apprécions ensemble les progrès accomplis, sur la base des objectifs formalisés auparavant.

Une brève présentation de notre démarche de progrès est disponible sur notre site internet à la page <http://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/> section « Nos documents ».

### **Politique de vote**



LA FINANCIERE DE L'ECHIQUEUR

La Financière de l'Echiquier a défini une politique de vote qui figure sur son site Internet. Un rapport sur notre politique de vote et sur l'exercice de nos droits de vote sont disponibles sur notre site internet à la page <http://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/> section « Nos documents ».

Lorsque les gérants d'OPCVM de La Financière de l'Echiquier investissent dans des titres cotés, ils affirment qu'ils ont pleinement confiance dans les dirigeants et sont en accord avec la stratégie fixée par ces derniers. En conséquence, il n'existe pas a priori de raisons fondamentales à être en opposition avec le management sur les résolutions que ce dernier demande d'approuver lors des assemblées générales des actionnaires. Il s'agit des décisions entraînant une modification des statuts, de l'approbation des comptes et l'affectation des résultats, de la nomination et la révocation des organes sociaux, de la désignation des contrôleurs légaux des comptes.

La Financière de l'Echiquier étudie néanmoins avec attention toute résolution défavorable aux intérêts de la société ou ceux des actionnaires minoritaires et se montre très vigilante sur cinq points particuliers:

- Les émissions d'actions sans droit préférentiel de souscription,
- Les augmentations de capital en cas d'OPA et toute autre mesure anti OPA,
- Les émissions de bons de souscriptions d'actions (BSA) ou tout autre titre donnant accès au capital au profit exclusif d'une catégorie d'actionnaires (par exemple les salariés) entraînant de ce fait une dilution des autres actionnaires,
- L'approbation des conventions réglementées, si leur contenu est contraire aux règles de bonne gouvernance ou n'est pas facilement accessible.
- Les schémas de rémunération des dirigeants, qui doivent être alignés avec les intérêts des actionnaires

En conséquence, dans ces cas précis de défense des actionnaires minoritaires, que sont indirectement les porteurs de parts des fonds communs de placement de La Financière de l'Echiquier, la société de gestion se réserve le droit de voter contre de telles résolutions ou de s'abstenir.

### **Promotion et diffusion de l'ISR**

Nous partageons l'ensemble de nos initiatives en matière d'ISR sur notre site internet : <http://www.lfde.com/>

La Financière de l'Echiquier a par ailleurs, publié en 2010 un livre blanc destiné à partager ses principaux enseignements tirés de trois années d'expérience. Une mise à jour de celui-ci est consultable sur notre site internet à la page <http://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/> section « Nos documents ».



LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

La Financière de l'Echiquier publie également une lettre mensuelle dans laquelle figure tous les trimestres un article sur les enjeux du développement durable afin de sensibiliser nos clients et d'expliquer notre démarche. Ces articles sont disponibles à la page <http://www.lfde.com/category/actualites-isr/>

Parallèlement à ces événements internes, La Financière de l'Echiquier participe régulièrement à des événements relatifs à l'ISR et s'associe aux travaux menés sur ces thématiques. A titre d'exemples, nous sommes membres de la Commission ISR de l'AFG, nous intervenons lors de tables rondes dédiées à l'ISR et organisons, dans le cadre de la semaine de la Finance Responsable, un événement à destination de nos clients et prospects.

### **c. Présentez la liste des fonds ISR et les moyens spécifiques de l'activité ISR.**

#### **Présentation synthétique de la gamme**

100% des fonds Actions investis en Europe gérés par La Financière de l'Echiquier intègrent dans le processus d'investissement des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

La gamme des fonds La Financière de l'Echiquier peut être partagée en trois catégories distinctes:

*OPCVM ISR ouverts au public (15% des encours des OPCVM de La Financière de l'Echiquier au 26/08/2016)*

Les fonds ISR intègrent de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à la gestion financière.

- ECHIQUIER MAJOR, OPCVM ISR qui adhère au code de transparence AFG/FIR, et labélisé ISR par Novethic en 2015;
- ECHIQUIER ISR, OPCVM ISR qui adhère également au code de transparence AFG/FIR et qui sélectionne les valeurs les mieux notées de l'univers d'investissement Actions Européennes de La Financière de l'Echiquier.

*OPCVM ouverts au public intégrant des critères ESG (54% des encours des OPCVM de La Financière de l'Echiquier au 26/08/2016)*

L'intégration ESG désigne la prise en compte dans la gestion classique de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, sans que cela se traduise par un impact systématique sur la sélection de titres en portefeuille.

- Tous les autres OPCVM de la gamme Actions Européennes prennent en compte des critères ESG dans le processus de gestion, sans toutefois être spécialisés, ni avoir adhéré au code AFG/FIR. Les valeurs non européennes ne font pas l'objet d'une notation ESG.



LA FINANCIERE DE L'ECHIQUEUR

*Autres OPCVM ouverts au public :*

- Les fonds obligataires et convertibles n'intègrent pas les critères ESG dans leur processus d'investissement.

### **Présentation de l'équipe**

La recherche ESG est menée par toute l'équipe de gestion collective soit 28 personnes au 31 août 2016 et par l'équipe ISR qui comprend 2 personnes : une gérante ISR et une analyste ISR. Nous n'avons pas recours aux agences de notation et privilégions une approche internalisée pour notre analyse extra financière, comme pour notre analyse financière.

Le partage de l'information extra-financière au sein de l'équipe est très régulier via un point hebdomadaire, une communication par mail de tous les comptes rendus d'entretiens et des notations ISR associées. Notre capacité à engager le débat avec les entreprises et à nous forger un avis sur leur état d'avancement repose selon nous sur le développement d'une culture extra-financière partagée par toute l'équipe de recherche au sein de La Financière de l'Echiquier.

#### **d. Décrivez le contenu, la fréquence et les moyens utilisés par la société de gestion pour informer les investisseurs sur les critères ESG pris en compte.**

Les informations extra financières sont disponibles sur le site de La Financière de l'Echiquier, à la page <http://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/>

Dans la Lettre d'information mensuelle de La Financière de l'Echiquier figure également un commentaire tous les trimestres sur l'actualité ISR de La Financière de l'Echiquier.

Chaque année, nous organisons un évènement dédié à l'ISR, à destination des investisseurs institutionnels, afin de les informer des évolutions de notre approche.



LA FINANCIERE DE L'ECHIQUEUR

## Le fonds ou les fonds (gamme) ISR

e. **Donnez le nom du ou des fonds auxquels s'applique ce Code, ainsi que leurs principales caractéristiques.**

**Noms du FCP :** Echiquier Major  
**Actif net au 26 Août 2016 :** 1.1 milliard d'euros  
**Devise :** Euros (€)  
**Dominante ISR :** Analyse ESG à dominante « best in universe », « best efforts »  
**Catégorie de fonds :** FCP  
**Référence à un indice :** MSCI Europe dividendes réinvestis  
**Total des frais sur encours :** à fin 2015, 3.08% TTC dont frais de gestion : 2.392% TTC  
**Historique des performances financières :** <http://www.lfde.com/les-fonds/echiquier-major>

Echiquier Major est un fonds de sélection de titres ("stock-picking") de grandes valeurs (au minimum 60% du fonds) et de valeurs moyennes européennes, recherchant la performance à long terme. Le fonds se positionne sur des valeurs de croissance, faisant partie des leaders de leur secteur d'activité.

Le prospectus complet, les rapports annuels ainsi que les fiches mensuelles concernant Echiquier Major sont disponibles sur simple demande auprès de :

La Financière de l'Echiquier - 53 avenue d'Iena - 75116 Paris

Tous ces éléments sont également disponibles sur le site internet : <http://www.lfde.com/>, utiliser le lien spécifique <http://www.lfde.com/les-fonds/echiquier-major/>

Par ailleurs, un reporting trimestriel dédié à l'analyse extra financière du fonds est disponible sur le lien ci-dessus et sur le site internet de La Financière de l'Echiquier, à l'adresse suivante : <http://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/> section « Nos documents ».

L'inventaire complet du portefeuille (avec un décalage de 6 mois) est disponible sur le site internet de La Financière de l'Echiquier, à l'adresse suivante : <http://www.lfde.com/les-fonds/echiquier-major/>.

**Noms du FCP :** Echiquier ISR  
**Actif net au 31 Août 2015 :** 1 million d'euros  
**Devise :** Euros (€)  
**Dominante ISR :** Analyse ESG à dominante « best in universe » et exclusion  
**Catégorie de fonds :** FCP





LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

**Référence à un indice :** MSCI Europe dividendes réinvestis  
**Total des frais sur encours :** à fin 2015, 3.27% TTC dont frais de gestion : 2.392% TTC  
**Historique des performances financières :** <http://www.lfde.com/les-fonds/echiquier-isr/>

Echiquier ISR est un fonds de sélection de titres ("stock-picking") de valeurs Européennes de toutes tailles de capitalisation (au maximum 60% du fonds en petites et moyennes capitalisation), recherchant la performance à long terme. Le fonds sélectionne les émetteurs qui se distinguent par la qualité de leur gouvernance et de leur politique sociale et environnementale.

Le prospectus complet, les rapports annuels ainsi que les fiches mensuelles concernant Echiquier ISR sont disponibles sur simple demande auprès de :

La Financière de l'Echiquier - 53 avenue d'Iena - 75116 Paris

Tous ces éléments sont également disponibles sur le site internet : <http://www.lfde.com/>, utiliser le lien spécifique <http://www.lfde.com/les-fonds/echiquier-isr/>

Par ailleurs, un reporting trimestriel dédié à l'analyse extra financière du fonds est disponible sur le site internet de La Financière de l'Echiquier, à l'adresse suivante : <http://www.lfde.com/les-fonds/echiquier-isr/>

L'inventaire complet du portefeuille (avec un décalage de 6 mois) est disponible sur le site internet de La Financière de l'Echiquier, à l'adresse suivante : <http://www.lfde.com/les-fonds/echiquier-isr/>.

#### **f. Quel(s) est (sont) le(s) objectif(s) recherché(s) par la prise en compte des critères ESG pour ce ou ces fonds ?**

Les critères extra financiers sont particulièrement pris en compte pour les fonds Echiquier Major et Echiquier ISR.

#### **Echiquier Major**

Etant donnée la thématique d'investissement de ce fonds (sélection de sociétés européennes leader et en croissance), l'analyse ESG nous semble fondamentale : ces entreprises doivent attirer et motiver les meilleurs éléments et anticiper les réglementations sociales et environnementales pour installer durablement leur leadership. L'analyse ESG permet ainsi d'approfondir notre connaissance des entreprises et ainsi de minimiser nos risques en tant qu'investisseur.

Par ailleurs, Echiquier Major s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans son univers d'investissement (approche « best in universe ») ou ceux démontrant une amélioration continue de leur pratiques ESG dans le temps (approche « best efforts»). Il s'agit pour nous d'évaluer si l'entreprise s'inscrit dans une réelle démarche



de progrès en se fixant des objectifs ambitieux. Entretien après entretien, nous vérifions que l'entreprise a effectivement réalisé les progrès attendus, afin de minimiser ses risques.

Dans le cas précis d'Echiquier Major, le fonds applique un filtre extra-financier sur sa sélection de valeurs : ces dernières doivent avoir au minimum une note ISR supérieure ou égale à 6.0/10. La notation ISR moyenne du portefeuille (moyenne simple) est de 7.2/10 au 26/08/2016.

Pour information, nous avons une tolérance quant à la présence d'émetteurs ayant une note comprise entre 5.0/10 et 6.0/10 (supérieure ou égale à 5.0/10 et inférieure à 6.0/10) de 5%. A ce jour, aucun émetteur n'est concerné.

L'objectif extra financier visé par le fonds : sensibiliser les entreprises aux sujets ESG les plus matériels pour elles et contribuer à les faire progresser sur les enjeux ESG en engageant avec elles un dialogue régulier et en partageant des axes d'améliorations précis, à suivre dans le temps.

### **Echiquier ISR**

Ce fonds s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans son univers d'investissement (approche « best in universe »), à savoir les valeurs européennes de toutes tailles de capitalisation boursière ayant fait l'objet d'une notation. Comme pour Echiquier Major, l'analyse ESG permet d'approfondir notre connaissance des entreprises et ainsi de minimiser nos risques en tant qu'investisseur.

Par ailleurs, Echiquier ISR s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans son univers d'investissement (approche « best in universe »). Entretien après entretien, nous vérifions en outre que l'entreprise continue de progresser en matière sociale, environnementale et de gouvernance et si elle a effectivement réalisé les progrès attendus, afin de minimiser ses risques.

Dans le cas précis d'Echiquier ISR, le fonds applique un filtre extra-financier sur sa sélection de valeurs : ces dernières doivent avoir au minimum une note ISR supérieure ou égale à 6.5/10. La notation ISR moyenne du portefeuille (moyenne simple) est de 7,6/10 au 26/08/2016. Le fonds exclut en outre l'investissement dans toute société réalisant plus de 10% de son chiffre d'affaires dans la vente de tabac, alcool, films pornographiques, armement, jeux d'argent et d'énergies fossiles.

Lorsqu'une entreprise voit sa note dégradée et franchir à la baisse le seuil des 6.5/10, le gérant dispose d'un délai raisonnable pour sortir la valeur du portefeuille. A ce jour, aucun émetteur n'est concerné.

Comme pour Echiquier Major, l'objectif extra financier visé par Echiquier ISR est de contribuer à faire progresser les entreprises sur les enjeux ESG en engageant avec elles un dialogue régulier et en partageant des axes d'améliorations précis, à suivre dans le temps.



## 2. Méthodologie d'évaluation ESG des émetteurs

### **a. Quels sont les principes fondamentaux sur lesquels repose la méthodologie de l'analyse ESG ?**

Quatre étapes fondamentales structurent notre méthodologie d'analyse ESG:

1. La recherche: analyse des publications de l'entreprise concernée relatives à la gouvernance et à la manière dont elle prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité;
2. L'entretien: contacts et entretiens formalisés avec les personnes clés de l'entreprise;
3. La notation: en binôme (gérant et/ou analyste et équipe ISR);
4. Un suivi régulier des performances ESG des titres en portefeuille

#### La recherche

La sélection des valeurs du portefeuille s'appuie sur une analyse détaillée qui allie critères financiers et extra financiers. La lecture des rapports annuels et rapports de développement durable nous permet d'approfondir notre connaissance des enjeux clés de la société. Des sources externes, telles que des rapports d'ONG ou des articles de sites spécialisés, nous offrent un autre point de vue très utile pour faire réagir nos interlocuteurs. Afin d'alimenter sa culture extra-financière, l'équipe peut par ailleurs s'appuyer sur la presse, les études de brokers mais aussi la rencontre avec des spécialistes et la participation à de nombreux événements.

#### L'entretien

L'entretien fournit une idée concrète de l'avancement des entreprises sur la question du développement durable. Il est conduit en binôme avec le gérant ou l'analyste qui connaît le mieux la valeur concernée.

Le Directeur général, le Directeur du Développement durable ou le Directeur financier sont nos interlocuteurs les plus fréquents à l'occasion de ces entretiens ISR. La rencontre avec des interlocuteurs plus spécialisés (responsables des achats, de la R&D, ou des ressources humaines) est également très riche pour analyser les thèmes clés de l'entreprise. Au cours de ces entretiens, nous échangeons sur les enjeux clés de gouvernance et sur les problématiques environnementales et sociales en faisant ressortir les points positifs et les points de progrès.

#### Une notation ISR

A l'issue de chaque entretien ISR, une note reflétant *notre appréciation de l'approche extra financière* de chaque entreprise est établie. Cette note sert de seuil d'éligibilité aux deux fonds



LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

ISR. Ces critères extra-financiers sont ainsi couplés avec des critères d'évaluation financière et c'est sur la synthèse de ces différents éléments que se fonde notre décision d'investissement.

### Un suivi régulier des performances ESG des titres en portefeuille

Nous réalisons en moyenne des entretiens ISR de suivi tous les deux ans pour les valeurs détenues dans les fonds ISR. L'équipe de gestion se tient également informée de tout évènement pouvant avoir une incidence sur l'appréciation extra-financière des valeurs en portefeuille.

Par ailleurs, tous nos comptes rendus d'entretiens ISR et les notations extra financières des valeurs sont archivés dans notre base de données et accessibles par l'ensemble de l'équipe de gestion. Ceci permet d'établir à tout moment, et au minimum une fois par trimestre, un reporting où figurent les notations extra financières des valeurs des fonds ISR.



## **b. Quels sont les moyens internes et externes mis en œuvre pour conduire cette analyse ?**

### **Agences de notation extra financière**

Si La Financière de l'Échiquier s'est faite aider pour bâtir sa méthodologie ISR par l'agence de notation extra financière, Ethifinance, elle a ensuite décidé de mener l'analyse extra financière exclusivement en interne, afin d'impliquer davantage les gérants.

Aussi, nous n'utilisons pas les notations d'agences de notation extra financière externes.

### **Analyse interne**

Nous avons formalisé notre questionnaire des « 9 questions pour des entreprises responsables ». Il est construit autour des 4 piliers du Développement Durable (gouvernance, ressources humaines, environnement et parties prenantes). Il porte sur les politiques mises en place par l'entreprise et sur les résultats tangibles qui nous permettent de suivre leurs actions dans chaque domaine.

Les sources auxquelles nous nous référons dans notre analyse sont les suivantes :

- La lecture de documents publics en amont de chaque entretien (rapports annuels, rapports de développement durable, etc.),
- La consultation de rapports d'ONG ou de brokers sur une thématique ISR précise et la revue d'articles parus dans la presse,
- Base de données UN Global Compact
- La rencontre systématique avec le management et réalisation d'un entretien de suivi tous les deux ans,
- Des visites de sites et rencontres de responsables terrains variés (DRH, Directeur qualité, Directeur de l'environnement, responsable juridique),
- L'abonnement à deux réseaux d'experts pour approfondir nos connaissances sur des enjeux spécifiques (Gehrsen Lehman Group et ThirdBridge), que nous consultons régulièrement pour approfondir nos connaissances sur un secteur ou une problématique donnée en lien avec notre démarche extra financière (impact environnemental des gaz de schistes, technologies dans l'énergie solaire...),
- L'abonnement à la recherche OFG sur le thème de la gouvernance, qui nous apporte un éclairage complémentaire sur la qualité des conseils d'administration des sociétés dans lesquelles nous sommes investis.
- L'abonnement à la recherche Sustainalytics pour le suivi des controverses.

## **c. Quels sont les principaux critères d'analyse ESG ?**

Les principaux critères ESG sur lesquels se fonde notre analyse sont les suivants :

Qualité du management :



LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

- Compétences : légitimité dans le métier et capacité managériale.
- Gouvernance : indépendance des administrateurs, complémentarité des fonctions, séparation des fonctions de président et directeur général, respect de l'actionnaire minoritaire, transparence et disponibilité de la communication financière, indépendance des comités, qualité du contrôle des risques.

#### Responsabilité :

- Environnement : mise en place d'un système de management environnemental, conformité aux réglementations actuelles et futures, gestion par objectif précis et datés dans le temps, certification des sites, éco conception et réalisation d'analyses de cycle de vie des produits, résultats présentés sur longue durée et tendances d'évolution, politique de contrôle des fournisseurs et impact des produits.
- Social : Politique de fidélisation des employés et gestion des carrières, politique de formation, qualité du dialogue social, protection des salariés en matière de santé et de sécurité, suivi en cas de politique de restructuration, contrôle des fournisseurs et impact des produits.

#### La notation Responsabilité tient compte du type de société :

- Pour les valeurs industrielles : les critères sociaux et environnement sont équipondérés au sein de la note Responsabilité.
- Pour les valeurs de service : la note Sociale contribue à hauteur de 2/3 dans la note Responsabilité tandis que la note Environnement représente 1/3 de la note Responsabilité.

#### Démarche de progrès :

- La définition partagée des points de progrès et le suivi des réalisations dans la durée influencent la notation Gouvernance de toutes nos valeurs. Nous valorisons les entreprises qui acceptent de se fixer des objectifs et s'engagent sur des axes de progrès partagés. L'entretien de suivi est l'occasion d'évaluer les progrès réalisés par l'entreprise.

#### **d. Quelle est la méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG (construction, échelle d'évaluation...)?**

Ci-dessous figure le système d'évaluation ESG:



	Industrie	Services
<b>NOTE ISR GLOBALE</b>		
<b>NOTE QUALITE MANAGEMENT &amp; GOUVERNANCE</b>	<b>62,5%</b>	<b>62,5%</b>
<b>Compétence équipe dirigeante</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>
<b>Système de Gouvernance</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>
Contrepouvoir	34%	34%
Adéquation au projet boursier	33%	33%
Evaluation risques extra financiers	33%	33%
<b>NOTE RESPONSABILITE</b>	<b>37,5%</b>	<b>37,5%</b>
<b>Social</b>	<b>50%</b>	<b>66%</b>
Fidélisation/Progression	34%	34%
Protection	33%	33%
Contrôle des fournisseurs	11%	11%
Impact des produits	11%	11%
Relation société civile	11%	11%
<b>Environnement</b>	<b>50%</b>	<b>34%</b>
Politique	33%	33%
Actions/résultats	33%	33%
Contrôle des fournisseurs	17%	17%
Impact des produits	17%	17%

L'échelle de notation varie de 0 à 10.

Notre démarche de progrès s'intègre dans notre notation ISR actuelle sans créer de notes additionnelles.

Deux éléments sont notés de façon distincte : la pertinence des axes de progrès validés par l'entreprise et la réalisation effective des progrès mesurés lors de l'entretien de suivi.

- En ce qui concerne la pertinence des axes de progrès validés par l'entreprise: nous cherchons à savoir si l'entreprise accepte de se fixer des objectifs et sélectionne des axes de progrès pertinents. Notre appréciation se traduit par le critère « Evaluation des risques extra-financiers », figurant dans la partie Gouvernance. En effet, l'évaluation pertinente des axes d'amélioration par une entreprise témoigne selon nous, de l'implication et de la maîtrise du management sur ces sujets. Lors des entretiens de suivi, nous apprécierons à nouveau la capacité et la volonté de l'entreprise de définir des objectifs pertinents. Comme pour les autres critères, la note « Evaluation des risques extra financiers » sera alors revue.
- En ce qui concerne la réalisation effective de progrès : L'entretien de suivi est pour nous l'occasion d'évaluer les progrès réalisés par l'entreprise. Les progrès réalisés ou l'absence de progrès viennent impacter directement la note ISR globale. Si, de ce fait, la note ISR globale vient à passer en dessous de 6.0/10 en ce qui concerne Echiquier Major ou en dessous de 6.5/10 sur Echiquier ISR, ces fonds ne pourront conserver cette valeur. Les gérants disposent d'un délai raisonnable (6-12 mois) pour céder leur



LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

position si aucune amélioration n'est constatée sur cette période.

#### **e. À quelle fréquence l'évaluation ESG est-elle révisée ?**

La méthodologie est révisée tous les ans. En 2010, nous avons révisé notre système de notation en vue de le simplifier. Nous sommes passés d'une notation fondée sur 4 critères ESGP (P : parties prenantes) à une notation ESG dans laquelle l'impact des parties prenantes est réparti de manière équilibrée entre les critères environnementaux et sociaux, pratique généralement acceptée dans le monde anglo-saxon. Cette modification n'a pas eu d'impact sur la note ISR par valeur.

Par ailleurs, les commentaires et les notations ISR par valeur sont systématiquement revus en interne par l'ensemble de l'équipe de gestion collective.

Nous avons fait auditer notre méthodologie d'analyse ESG, en 2010, par Axylia Conseil, société de conseil spécialisée dans l'ISR.

En 2013 dans le cadre de la démarche de progrès, l'évaluation ESG a été revue. De nouveaux paramètres (réalisation des axes de progrès) viennent impacter la notation.

Depuis 2013, nous n'avons pas apporté de modifications significatives à notre méthodologie.

### ***3. Processus de gestion***

---

#### **a. Comment les critères ESG sont-ils pris en compte dans la définition de l'univers d'investissement éligible ?**

La Financière de l'Echiquier a choisi d'intégrer l'analyse ESG à la gestion de l'ensemble de ses FCP Actions Européennes.

#### **Echiquier Major**

Cette analyse ESG a un impact sur Echiquier Major qui investit uniquement sur des valeurs dont la note extra-financière est supérieure ou égale à 6.0/10. Le fonds applique donc un filtre extra-financier sur sa sélection de valeurs. Une note supérieure ou égale à 6.0/10 signifie que l'entreprise identifie et gère globalement bien les risques ESG susceptibles de l'impacter. En veillant systématiquement à ne pas acheter de titres ayant une note inférieure à 6.0/10, nous voulons minimiser les risques qui pèsent sur nos investissements.

Rappelons toutefois que nous avons une tolérance quant à la présence d'émetteurs ayant une note comprise entre 5.0/10 et 6.0/10 (supérieure ou égale à 5.0/10 et inférieure à 6.0/10) de 5%. A ce jour, aucun émetteur n'est concerné.





LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

Au 31/08/2016, le degré de sélectivité du fonds Echiquier Major qui en découle est de 22%.

### **Echiquier ISR**

L'analyse ESG a un impact sur Echiquier ISR au travers de l'utilisation de la note extra-financière comme critère d'éligibilité. Ce fonds investit uniquement sur des valeurs dont la note extra-financière est supérieure ou égale à 6.5/10. Le fonds applique donc un filtre extra-financier sur sa sélection de valeurs. Une note supérieure ou égale à 6.5/10 signifie que l'entreprise se distingue par la qualité de sa gouvernance, de sa politique sociale et environnementale mais aussi qu'elle gère globalement bien les risques ESG susceptibles de l'impacter.

En outre, le fonds exclut tout investissement dans des sociétés réalisant plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans la vente de tabac, alcool, films pornographiques, armement, jeux d'argent et d'énergies fossiles.

Au 31/08/2016, le degré de sélectivité du fonds Echiquier ISR qui en découle est de 67%.

#### **b. Comment les critères ESG sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?**

Comme évoqué, Echiquier Major et Echiquier ISR n'investissent que sur des valeurs dont la note extra-financière est supérieure ou égale à 6.0/10 et 6.5/10 respectivement. Donc, généralement, cette note ne constitue pas un motif de sortie du fonds.

En revanche, lorsque le cours de l'action est proche de notre objectif de valorisation, la note extra-financière influe sur notre décision de conserver (dans le cas d'une bonne note) ou de céder complètement la position (en cas d'une note plus faible).

Par ailleurs, si la note ISR d'une entreprise vient à se dégrader au point de passer en dessous 6.0/10 pour Echiquier Major) ou en-dessous de 6.5/10 pour Echiquier ISR, ces fonds s'interdisent tout renforcement sur cette valeur et l'équipe de gestion entame un dialogue avec l'entreprise sur les points à améliorer. Si aucune amélioration n'est constatée dans un délai raisonnable (6-12 mois), le titre sera sorti du fonds.

#### **c. Existe-t-il une politique d'engagement ESG spécifique à ce ou ces fonds ?**

Il existe une politique d'engagement spécifique à ces deux fonds.

L'engagement actionnarial pour La Financière de l'Echiquier se traduit par une démarche structurée amorcée en 2012, comprenant, en plus du dialogue ESG, un impact sur la gestion



pouvant aller jusqu'au désinvestissement, ainsi que l'utilisation de ses droits d'actionnaires en assemblée générale (vote). Cette démarche est également déployée sur l'ensemble des fonds.

Les trois volets (E, S et G) sont concernés dans le cadre de cette démarche.

En tant qu'actionnaire, nous souhaitons participer à notre niveau à une meilleure prise en compte des enjeux extra financiers par les entreprises. C'est la raison pour laquelle, nous avons initié en 2013, une démarche qui vise à définir avec les entreprises des axes de progrès, réalistes, mesurables et contrôlables, que nous nous engageons à suivre dans le temps. L'équipe ISR est en charge de la mise en œuvre de cette initiative.

Par ailleurs, l'équipe ISR répond favorablement aux sollicitations des entreprises pour, par exemple, participer à des panels de « parties prenantes » ou répondre à des questionnaires qui permettent aux entreprises de déterminer leurs enjeux ESG majeurs, de les prioriser et contribuent ainsi à continuer à progresser.

#### **d. Existe-t-il une politique de vote ESG spécifique à ce ou ces fonds ?**

Nous suivons la même politique de vote pour l'ensemble de nos fonds. Dans le cadre des fonds Echiquier Major et Echiquier ISR, nous nous sommes engagés à voter systématiquement pour toutes les valeurs présentes dans ces fonds.

Par ailleurs, Echiquier Major et Echiquier ISR, à l'instar de tous les fonds de La Financière de l'Echiquier, appliquent les principes de la politique de vote, présentée en 1b).

Pour tous les fonds La Financière de l'Echiquier, et plus particulièrement les fonds ISR Echiquier Major et Echiquier ISR, le critère de gouvernance est attentivement pris en compte dans nos votes aux résolutions.

Le critère social l'est de façon plus secondaire essentiellement dans l'appréciation des autorisations d'augmentation de capital réservées aux salariés et des plans d'attributions de titres donnant accès au capital (BSA, stocks options...). Le critère environnemental apparaît très rarement dans les projets de résolution, il serait bien évidemment pris en compte si le cas venait à se produire pour l'une des participations du fonds.

#### **e. Le ou les fonds pratiquent-ils le prêt/emprunt de titres ?**

La Financière de l'Echiquier ne pratique pas le prêt/emprunt de titres.

#### **f. Le ou les fonds utilisent-ils des instruments dérivés ?**

Bien que statutairement ces instruments soient autorisés, Echiquier Major n'a pas recours aux instruments dérivés. Le prospectus d'Echiquier ISR ne prévoit pas la possibilité de recourir aux dérivés.



LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

**g. Une part des actifs du ou des fonds est-elle investie dans des organismes non cotés à forte utilité sociétale ?**

Non

#### ***4. Contrôle et reporting ESG***

---

**a. Quelles sont les procédures de contrôle internes et/ou externes permettant de s'assurer de la conformité du portefeuille par rapport aux règles ESG définies dans la partie 3 du code ?**

Les analyses financières et extra-financières réalisées systématiquement par l'équipe de gestion sont formalisées et permettent un contrôle permanent de premier et de second niveau de l'ensemble des règles définies pour tous les portefeuilles gérés. Ainsi, la notation par l'équipe ESG est formalisée dans notre base de données et permet de s'assurer de l'existence d'une notation et du respect du critère de notation minimum par l'équipe de contrôle. De la même manière, le RCCI de La Financière de l'Echiquier a accès à l'ensemble des données et documents présentés en comité d'investissement.

Concernant les instruments financiers utilisés, les outils de contrôle permettent de s'assurer en permanence du respect des contraintes définies.

**b. Quels sont les supports media permettant de communiquer sur la gestion ISR du ou des fonds ?**

L'inventaire complet des portefeuilles (avec un décalage de 6 mois) d'Echiquier Major et d'Echiquier ISR sont disponibles sur le site internet de La Financière de l'Echiquier, à l'adresse suivante : <http://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/> section « Nos documents ».

Ci-dessous la liste des supports de communication du fonds :

- Prospectus
- KIID
- Fiches produits
- Page ISR spécifique
- Reporting ISR trimestriel
- Commentaire trimestriel dans la Lettre mensuelle

Réalisé le 15/09/2016

Par Sonia Fasolo / LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER.